

Le Liechtenstein « est à un stade précoce de la mise en œuvre de mesures anti-corruption efficaces »

Le Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO), l'un des organes de suivi établis par le Conseil de l'Europe pour veiller sur la démocratie et l'Etat de droit en Europe, vient de publier un premier rapport sur le Liechtenstein.

Le Liechtenstein accentue ses efforts contre la corruption. En 2010, le pays a adhéré au GRECO et ratifié la Convention des Nations Unies contre la Corruption. La Principauté a nommé des spécialistes chargés de concevoir des politiques en la matière et de conduire des enquêtes pénales à l'égard des diverses formes de corruption. Ces initiatives complètent celles menées depuis plusieurs années dans le domaine de la prévention du blanchiment de capitaux.

Le rapport qui vient d'être publié par le GRECO montre que le pays en est à un stade précoce de la mise en œuvre de mesures anti-corruption efficaces. Sa taille limitée est perçue comme un facteur dissuasif de la corruption mais dans un tel contexte de relations sociales plus étroites, il existe un clair besoin d'améliorer la sensibilisation aux problèmes potentiels soulevés par les situations de conflits d'intérêts. De plus, l'approche actuelle ne prend pas en compte la diversité des pots-de-vin comme les faveurs et traitements privilégiés, au-delà des avantages purement matériels.

La mise en place d'un pouvoir judiciaire moderne dans un pays de la taille du Liechtenstein reste toujours un défi. De nouvelles mesures prises en 2009 limitent à présent les risques d'ingérence induite dans le travail du parquet mais le Prince conserve en principe la faculté de bloquer voire de mettre un terme à toute enquête ou poursuite pénale. Il est également préconisé de revoir le processus pour la nomination des juges.

Certaines catégories de personnes morales restent exposées au risque de détournement à des fins criminelles et il s'avère nécessaire de renforcer la supervision des fiducies et autres professions impliquées dans de telles activités. Le GRECO examinera au cours du second semestre 2013 les suites données par le Liechtenstein à ce rapport

Le rapport est dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations européennes, GRECO.